



Communiqué de presse

Paris, le 22 mars 2021

Stabilisation des levées de capitaux par les FCPI et les FIP en 2020

330 millions d'euros collectés auprès de 54 000 souscripteurs au titre de l'IR PME

L'AFG (Association Française de la Gestion financière) et France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) publient ce jour les résultats de l'enquête annuelle AFG-France Invest sur le niveau et la nature de la collecte réalisée en 2020 par les gestionnaires de FCPI (Fonds Communs de Placement dans l'Innovation) et de FIP (Fonds d'Investissement de Proximité), instruments dédiés au financement des entreprises innovantes et des PME régionales. Les levées de capitaux calculées en 2020 concernent les FCPI et les FIP créés en 2019 et en 2020 et ayant levé en 2020.

En 2020, la collecte globale se stabilise à 330 M€ auprès de 54.000 souscripteurs (vs 318 M€ auprès de 50.000 souscripteurs en 2019). 73% de la collecte a été réalisée au titre des FCPI et 27% au titre des FIP. La collecte correspond exclusivement aux souscriptions affectées au capital de PME qui donnent droit à réduction d'impôt sur le revenu (« IR PME »).

Au titre de l'IR PME, la levée des FCPI se maintient à un haut niveau et se place au 4ème rang depuis 2008. Ce niveau souligne l'attractivité du financement de l'innovation, notamment dans la période de pandémie liée à la Covid-19. Pour la 2ème année consécutive, le nombre de FCPI ayant levé des capitaux est supérieur au nombre de FIP.

L'augmentation du taux de réduction d'impôt sur le revenu de 18% à 25% au titre de l'IR PME est entrée en vigueur le 5 août 2020. Cette évolution tardive a pu être un frein à la commercialisation des fonds. Notons que ce nouveau taux est désormais applicable au prorata du pourcentage effectivement investi dans les entreprises éligibles.

L'étude couvre 100% du marché à savoir 33 sociétés de gestion. Parmi elles, 25 ont levé des capitaux (24 en 2019) sur 35 véhicules d'investissement FCPI ou FIP (30 en 2019), dont 7 ont obtenu le label « Relance ». Ce label permet aux épargnants et investisseurs professionnels d'identifier les organismes de placement collectifs (OPC) apportant une réponse aux besoins de financement des entreprises françaises, cotées ou non, et ainsi de mobiliser l'épargne pour la relance.

L'étude « Levées de capitaux par les FCPI et FIP en 2020 », est disponible sur les sites <u>www.afg.asso.fr</u> et <u>www.franceinvest.eu</u>

Chiffres clés

Au titre de la collecte de l'année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nombre de sociétés de gestion	33	39	39	39	35	34	34	34	31	31	30	24	25
Nombre de souscripteurs	145 000	156 000	127 000	92 000	85 000	90 000	97 000	99 000	114000	137 000	57 000	50 000	54 000
Montant moyen des souscriptions	8 140 €	6 180€	7 000 €	8 180 €	7 620€	7 740 €	7 930€	8 740 €	8 500 €	7 905€	6 230 €	6 430 €	6 130€
Montants totaux collectés (tous millésimes)	1 180 M€	963 M€	894 M€	757 M€	646 M€	699 M€	773 M€	861 M€	967 M€	1 084 M€	355 M€	318 M€	330 M€
- FIP	588 M€	460 M€	418 M€	388 M€	356 M€	381 M€	439 M€	490 M€	557 M€	446 M€	147 M€	125 M€	90 M€*
- FCPI	592 M€	502 M€	476 M€	369 M€	290 M€	318 M€	334 M€	371 M€	410 M€	637 M€	209 M€	193 M€	240 M€
Nombre de véhicules ayant levé	87	115	121	123	106	70	76	80	73	68	44	30	35
- FIP	46	65	65	64	58	36	42	46	45	41	25	13	16
- FCPI	41	50	56	59	48	34	34	34	28	27	19	17	19
Montants totaux collectés (tous millésimes)	1 180 M€	963M€	894 M€	757 M€	646 M€	699 M€	773 M€	861 M€	967 M€	1 084 M€	355 M€	318 M€	329 M€
- IR	584 M€	608 M€	605 M€	445 M€	373 M€	363 M€	378 M€	416 M€	451 M€	502 M€	355 M€	318 M€	329 M€
- ISF	596 M€	355 M€	289 M€	312 M€	273 M€	336 M€	395 M€	445 M€	516 M€	581 M€	0 M€	0 M€	0 M€
Nombre de véhicules ayant levé	87	115	122	123	106	70	76	80	73	68	45	30	35
- IR	59	65	78	61	48	30	26	23	23	28	39	30	35
- ISF	28	50	44	29	10	8	9	8	7	6	0	0	0
- IR-ISF			-	33	48	32	41	49	43	34	5	0	0

Contacts presse

AFG - Sylvie Aubry - +33 (0)1 44 94 94 07 - s.aubry@afg.asso.fr

France Invest - Antoinette Darpy - +33 (0)6 72 95 07 92 - adarpy@tobnext.com

À propos de l'AFG

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée sous mandat ou collective. Ses membres sont les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes financiers. La profession, représentée par 680 sociétés, gère 4 350 milliards d'euros d'actifs, soit un quart du marché de la gestion d'Europe continentale. La gestion contribue de manière essentielle au financement de l'économie réelle, notamment en apportant des capitaux aux entreprises françaises et en finançant les PME via le capital-investissement et les fonds Small et Midcaps. Plus d'informations : www.afg.asso.fr

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre 350 membres actifs et près de 200 membres associés. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'informations : www.franceinvest.eu